

Catégorie

Moto

Marque

VELOCETTE

Désignation du type / Signe de reconnals.

LE-149 cc - Twin

Bordereau-type

N° 589

Moyens de reconnaissance du type Désignation " L E " sur carter moteur

N° de châssis frappé -En haut, sur face intérieure du couvercle boîte à outils, s/plaquette

N° de moteur frappé A l'avant, à gauche, sur partie supérieure du carter moteur, sous carburateur

Constructeur du châssis VELOCE Ltd., Hall Green, BIRMINGHAM (G.B.)

Constructeur du moteur VELOCE Ltd., Hall Green, BIRMINGHAM (G.B.)

MOTEUR

Marque et type VELOCE LE 14

Genre Boxer, horizontal

Carburant Benzine

Nombre cyl. 2 Temps 4

Alésage 44 mm.

Course 49 mm.

C.V.-Impôt 0,759

Cylindrée totale 149 cm³

C.V. frein

Refroidissement Eau

Empl. du moteur En bas, dans le cadre

CHASSIS

Nombre d'essieux 2

Entraînement sur roue arrière (cardan)

1. Frein A pied : Mécanique, (à câble) sur roue arrière

2. Frein A main : Mécanique, (à câble) sur roue avant

3. Frein —

Frein de remorque —

Direction —

Crochet de remorque —

Nombre de vit. avant 3

Vit. en 1^{re} vit. 37 km/h. en prise dir. 77 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur VELOCE Ltd.

Genre/Forme

Motocyclette

Nombre de portes — 2

Nombre de places ass. Total 2*)

Avant Milleu Arrière

Nombre de places debout —

Monté par fabrique
Pour motos: Siège arrière *)

Sidecar Non

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	51 kg.	63 kg.	114 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	3.00 - 19		simples / doublets
Capacité de charge (par pneu 220 kg.) par essieu	220 kg.	220 kg.	

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque	MILLER
Feux de position	1, dans le phare
Feux stop	—
Indicateurs de direction: Syst.	—
Avertisseur	1, élect.

Syst. anti-éblouissant	Ampoule Bilux à cuillier	1)
Feux rouges	1, combiné	2)
Eclairage du N° de contr.	1, combiné	3)
Emplacement	—	
Essuie-glace	—	

DIMENSIONS

Voie { avant — mm.
arrière — mm.

Largeur hors-tout AV. 650 mm.

Empatement 1.325 mm.

Longueur hors-tout 2.050 mm.

Hauteur (non chargé) 990 mm.

Garde au sol 125 mm.

Porte à faux, arrière — mm.

Crochet de remorque (haut dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braquage ext. gauche 3,70 m.

Diamètre de braquage ext. droite 3,70 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur intérieure mm.

Haut. du pont dep. le sol mm.

Rideaux (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

*) Siège arrière: Jusqu'à décision de la Commission des Experts, il ne peut être accordé le siège arrière.

E.O. Bulletin III. 61

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. req.)

1) Phare: Ampoule Bilux à cuillier montée par 1. Importateur.

2) Feu rouge: Monter une ampoule de 5 Watts.

3) Eclair. No. de contr.: Remplacer fenêtre en celluloïd par du verre ou du Plexiglas.

Lieu et date de l'expertise-type

Berne, le 27.4.1950

La commission d'expertises-types

Moto	VELOCETTE		No 589
------	-----------	--	-----------

T. No. 589 Mr. VELOCETTE

B. März 1951

Gestützt auf einen Rekursentscheid ist dieses am 27.4.50 geprüften Mr. "Velocette" LE - 149 cc Twin
(4 Takt-Motor, Cardanantrieb) für 2 Personen bewilligt worden.